

Image not found or type unknown



Congé parentale et congé annuels

Par rez, le **05/12/2012** à **13:47**

BonjourrrrrJ'aimerais trouver une réponse à ma question merci de m'aider???

Actuellement en congé parentale jusqu'au 5 février 2013. Ayant pas encore pris mes congés annuels ...

Sachant que j'ai jusqu'au 31 mai 2013 ?

Puis-je adresser à mon employeur une demande de report de ces congés après mai 2013???

Dans le cas contraire, je suis obligé de les prendre avant le 31 mai 2013 ? Mon employeur peut-il me les refuser sachant que je reprends le 6 février 2013???

Merci à vous de m'éclairer